Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 15

Rubrik: La Société d'éducation à Estavayer-le-Lac [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'envoyer chaque mois un extrait du registre d'entrée des objets au *Bulletin pédagogique*. Elle devait être présente au Musée 6 heures par jour. Deux ans après (1897), on porta ce traitement à 800 fr. ; mais en 1900, on fixa ce même traitement à 1,000 fr. Le travail augmentait, le Comité demanda à l'employée de bien vouloir rester une heure de plus par jour (7 heures), ce à quoi elle consentit, moyennant une augmentation de 60 fr., ce qui portait son traitement à 1,060 fr. Elle n'avait alors que 15 jours de vacances. Depuis 1910, ces vacances sont de un mois. Le même traitement lui fut payé jusqu'à fin 1906, où il fut porté à 1,500 fr.; mais en 1908, à l'occasion du grand travail du Congrès international de l'enseignement ménager, il fut accordé, dès le 1er octobre, à l'employée, 1,800 fr., à la condition que, dès que les circonstances le lui permettraient, elle consacrerait 8 heures par jour au Musée, et ne prendrait qu'une demi-journée de congé par semaine.

En 1905, on avait appelé un instituteur, chargé spécialement de la tenue du catalogue et de l'établissement d'un fichier des principaux articles pédagogiques, des périodiques, du classement des archives, de la centralisation des renseignements concernant l'enseignement congréganiste et libre dans les divers pays, etc. Mais nos finances ne nous permirent point de conserver cet employé en permanence.

La subvention fédérale, qui était de 500 fr. en 1886 fut portée à 1,000 fr. en 1888, à 2,000 fr. en 1897 et 1898, mais la nécessité nous obligea d'adresser à Berne une demande d'augmentation. Le Département fédéral de l'Intérieur chargea M. le conseiller national Gavard, de Genève, de l'enquête relative à notre pétition. M. Gavard se déclara très satisfait de tout ce qu'il avait vu et préavisa en faveur d'une augmentation de 500 fr. qui nous fut accordée dès 1899. En 1908, la subvention fédérale fut portée à 3,000, subvention qui continue à être versée.

(A suivre.)

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION A ESTAVAYER-LE-LAC

(Suite.)

Pour déférer au désir que M. le Conseiller Python lui a manifesté, M. le Dr Dévaud dit les impressions favorables qu'il a éprouvées en visitant une première fois l'Exposition nationale de Berne. Le canton de Fribourg y est bien repré-

senté et ce que notre pays a exposé montre qu'au point de vue scolaire, nous ne sommes pas en retard sur les autres cantons de la Suisse. M. Dévaud a remarqué quelques tendances générales. On s'est particulièrement occupé de l'instruction des petits et des divers moyens qu'il faut employer dans l'enseignement frœbelien. Les œuvres complémentaires de l'école se développent de plus en plus ; elles ont fait figurer des travaux remarquables. Il est manifeste qu'à l'heure présente, on cherche à rendre l'école moins livresque ; on veut que l'intuition ait une large part dans les exercices ; on est convaincu de la nécessité de l'observation personnelle : l'attention de l'élève est attirée sur ce qui se passe autour de lui, dans le canton, le district et la commune, sur tout ce qui touche au pays et qui ne doit point laisser indifférents de futurs citoyens. Mais si on a beaucoup travaillé pour le développement matériel, il faut avouer que, par contre, à notre exposition, le nombre de travaux relatifs à la religion et à la morale est trop peu nombreux. La tendance est au matérialisme : tendance malheureuse, contre laquelle il importe de réagir. L'intuition n'est pas un but ; elle est seulement un moyen, dont il faut se servir pour passer à l'idée, à l'idée en général, et à l'idée religieuse en particulier. L'école ne doit pas rechercher seulement le progrès d'ordre matériel ; elle doit s'appliquer à l'éducation et à la discipline de la volonté, qui doit être moralisée et surnaturalisée. Pour être complet, le progrès doit être à la fois matériel, intellectuel, moral et religieux. Ce programme est celui de tout éducateur catholique ; c'est celui dont s'est inspiré pendant sa carrière d'homme d'état, notre aimé et dévoué directeur de l'Instruction publique. M. Python a voulu montrer que la religion n'exclut pas le progrès, qu'elle le suppose au contraire et cette démonstration, il l'a établie pendant les années qu'il a passées à la Direction de l'Instruction publique avec une distinction et un succès qui lui font le plus grand honneur. Agir de la sorte, c'est faire de l'apologétique vivante, c'est noblement servir la religion et son pays, c'est rendre les plus grands services que puisse rendre un homme d'Etat. En avant dans le chemin tracé par M. Georges Python !

Quand les applaudissements nombreux et enthousiastes qui saluent cette conclusion, ont pris fin, le rapporteur de la question mise à l'étude lit les conclusions de son étude et la discussion est ouverte.

M. Berchier, professeur au Technicum, constate que le dessin au tableau noir demande une habileté que d'ordinaire ne possède pas l'instituteur récemment breveté et sorti de

l'Ecole normale. Pendant les quatre années d'études auxquelles il est astreint, l'aspirant reçoit des leçons de dessin ; mais on peut se demander si elles sont suffisantes. Dans l'horaire actuel, le temps manque pour faire des exercices spéciaux qui sont pourtant absolument requis pour acquérir la dextérité de main nécessaire. Sans exercices pratiques, on ne devient pas un dessinateur expérimenté. Pour obtenir un pareil résultat, il faudrait renforcer l'étude du dessin à l'Ecole normale ; avoir une salle spéciale et augmenter le nombre des heures inscrites au programme ; multiplier enfin les conférences et les cours spéciaux pendant les vacances.

M. Gendre, instituteur, ose affirmer que dans tout le canton de Fribourg il n'y a pas dix maîtres d'école qui soient en état de réunir les conditions exigées dans le rapport. Il donne des exemples typiques de dessin, qu'il est impossible à l'instituteur d'exécuter. D'ailleurs, on ne peut dessiner en rouge et en bleu la théorie des adjectifs. On ne peut pas non plus enseigner l'arithmétique à l'aide d'images. On a beau dire, on ne représente pas des additions, des soustractions, des multiplications, ou des divisions. Les théories exposées dans le rapport contiennent des utopies aussi belles qu'irréalisables.

M. Wicht reconnaît que la formation de la plupart des maîtres est insuffisante. Toutefois, il ne faut pas exagérer : avec la connaissance moyenne du dessin que possèdent les instituteurs, si l'on ne peut faire des dessins d'ensemble, on peut tout au moins relever des détails et les tracer au tableau noir. Ce qu'on demande ne dépasse guère la connaissance que possède l'instituteur, quand il sort de l'Ecole normale.

M. Chablais revendique la paternité de plusieurs théories, extraites de son travail et insérées dans le rapport. Les affirmations de M. Gendre exigent une rectification. On dit volontiers dans le rapport « on peut », et très peu souvent « on doit », « il faut ». Ne confondons pas le désir et le souhait avec le précepte et l'obligation. Le rapport établit solidement que le dessin offre des ressources précieuses, qu'il importe d'employer le plus possible dans l'enseignement. Le texte du manuscrit contient des dessins explicatifs, qui présentent de l'intérêt, mais qui ont été malheureusement supprimés. M. Chablais ne s'explique pas ces suppressions. A l'encontre de ce que certains maîtres pensent, M. Chablais reste convaincu que l'emploi de la craie multicolore rend de grands services, notamment dans l'enseignement de l'orthographe.

Le rédacteur du *Bulletin* répond à M. Chablais que si

les dessins n'ont pas été reproduits, c'est parce que l'imprimerie ne possède pas des caractères pour représenter des poires, des pommes et des échelles. La correction du style l'a obligé également de faire quelques suppressions. D'ailleurs le rapport ne devrait pas remplir plus de vingt pages imprimées.

M. Moser relève les avantages que présentent les profils. Le croquis donne de la clarté à l'enseignement, il remplace et dit même mieux qu'un long discours. Il est à désirer que le futur instituteur reçoive une formation qui lui permette de recourir à ce précieux adjuvant. Des cours spéciaux seraient désirables.

D'après M. Aebischer, on peut facilement se servir du dessin pour l'enseignement de l'arithmétique. La librairie Hachette a même publié un ouvrage sur l'arithmétique, qui contient des problèmes, dont les solutions sont données graphiquement. Au sujet de l'enseignement du dessin, il y a longtemps que M. Aebischer a préconisé l'emploi du croquis à l'Ecole normale. Un rapport que jadis il a envoyé à la Direction de l'Instruction publique contenait à ce sujet précisément les idées, dont on relève aujourd'hui la justesse. De même, dans ses leçons de dessin, il faisait faire des croquis sur papier étendu à la paroi et il a pu constater qu'on arrive par ce genre d'exercices à d'excellents résultats.

M. Risse ne peut pas agréer le conseil donné dans le rapport aux inspecteurs scolaires. Dans les deux conférences annuelles qui ont lieu dans chaque arrondissement, on ne peut pas s'occuper d'une façon exclusive et spéciale de la question du dessin. Il ne faut rien exagérer. Du dessin, il en faut, mais pas trop. Le dessin est un moyen et non un but. On ne peut admettre que l'instituteur passe son temps à couvrir la table noire de bonshommes. Il est nécessaire de demander l'effort, non seulement au maître, mais aussi à l'élève trop enclin d'ordinaire à se laisser aller à la paresse.

M. Berchier prétend qu'avec trois heures de dessin par semaine, il est impossible de faire dessiner les élèves au tableau noir. D'ailleurs, on ne demande pas que l'instituteur soit un artiste ; il suffit qu'il soit en état de relever les détails d'un sujet à expliquer. A cet effet, il se permet de recommander spécialement les cahiers Merki.

M. le Dr Dévaud constate que les instituteurs se plaignent volontiers du manque de matériel. On peut remédier facilement à cette indigence. Il n'est pas nécessaire de procurer de coûteuses tables noires ; le linoleum noir vaut beaucoup mieux et coûte moins cher ; si on a soin de le laver avec une

éponge pleine d'eau et de l'essuyer ensuite avec un linge, on peut multiplier les tables noires artificielles sans causer de grands frais. On a dit qu'il ne faut pas trop de dessin. Comme de toute chose, il en faut ce qu'il en faut. Le dessin ne doit pas empiéter sur les autres branches ; d'autre part, il faut se garder de mépriser l'emploi du croquis à grandes lignes, qui peut rendre de grands services dans l'enseignement de presque toutes les branches. On peut même l'utiliser dans les leçons de religion. Un prêtre de Munich a publié un ouvrage dans lequel il a recours au dessin pour représenter les sujets d'enseignement religieux : la figure d'un poisson sert à l'explication du précepte de l'abstinence, un dessin en quelques lignes donne une idée de la descente de Jésus-Christ aux enfers, etc. Le dessin est un moyen d'intuition qu'il ne faut pas dédaigner. Sous ce rapport, il existe à l'Exposition nationale des travaux très intéressants. M. Dévaud a remarqué ceux de M. Sterroz, il a parcouru avec plaisir les illustrations que M. Wicht a imaginées pour l'enseignement de la composition et qui ont été réunies dans des cahiers. Un autre membre du corps enseignant, instituteur ou institutrice, a exposé une grammaire illustrée à l'aide de cartes postales : une rose représente le singulier, deux roses, le pluriel. Ces moyens ingénieux sont excellents; il suffit d'ajouter qu'il ne faut pas s'y arrêter, mais qu'il est nécessaire d'aller au delà. On a parlé de ce que les inspecteurs scolaires pourraient faire pour favoriser l'emploi du dessin. Sans doute, les programmes sont chargés ; mais ne pourrait-on pas les alléger ? Il vaut mieux être modéré dans ses exigences, il suffit d'exiger que ce qui est enseigné soit su. Les connaissances solidement acquises restent seules, le reste est emporté par le vent de l'oubli.

M. Firmin Barbey parle de la nécessité qu'il y a d'amener l'enfant à observer ce qui existe autour de lui et à l'exprimer et le décrire ensuite. Dans bien des cas, le langage ne lui suffit pas ; il doit se servir parfois du dessin pour expliquer sa pensée. M. Barbey pense que le rapporteur aurait pu réunir en une seule plusieurs conclusions, qui n'offrent qu'un intérêt secondaire. L'instituteur a besoin de savoir dessiner seulement le détail des êtres dont il parle ; il n'est pas nécessaire qu'il puisse représenter les êtres en entier. Pareil dessin exigerait à la fois trop de temps et trop d'habileté. Pour préparer les futurs instituteurs à se servir de cet adjuvant, il serait bon, dans les leçons données à l'école d'application, d'obliger le jeune maître à employer le dessin. L'enfant aime les images. Il faut tirer parti de cette tendance générale.

Par ses intéressants travaux, M. Wicht a imprimé à l'enseignement une tendance spéciale, qui mérite d'être imitée ; il dit à ses élèves : Vous irez voir l'objet que nous venons d'étudier ; et le lendemain l'enfant rend compte de ce qu'il a observé. Cette façon de procéder produit d'excellents résultats. On devrait publier quelques-uns des travaux originaux que certains instituteurs ont imaginés et qu'ils ont exposés à Berne. Cette publication ferait voir combien il est nécessaire que le maître dessine ; car il est certain que l'instituteur qui a recours à ce moyen d'intuition, arrive toujours à de meilleurs résultats.

M. le directeur Dessibourg répond aux orateurs qui désirent une meilleure formation à l'Ecole normale et qui prétendent que la formation actuelle n'est pas suffisante. Le dessin est une branche dont la culture demande beaucoup de temps. A l'heure présente, il est donné douze heures de dessin par semaine, trois heures par classe. Existe-t-il en Suisse une Ecole normale où l'on consacre plus de temps à l'étude de cette branche ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'heure actuelle il est impossible d'augmenter le nombre d'heures. Pour obtenir une augmentation, il faudrait faire subir à d'autres branches plus importantes, telles que la religion et la langue, une amputation qu'il serait désastreux de pratiquer. Pour améliorer l'enseignement et la culture du dessin, il ne faut pas penser à une augmentation d'heures ; mais on peut recourir à d'autres moyens. Le matériel employé est susceptible d'amélioration et la Direction est disposée à procurer tout ce qui est nécessaire et même simplement utile. Les cours de vacances, au point de vue de cette question, peuvent être d'une grande utilité. Mais pour les rendre profitables, est-il à propos de les placer immédiatement à la fin de l'année scolaire, à une époque où les membres du corps enseignant ont besoin de repos ? De plus, l'enseignement qu'on y donne est trop intense. Il vaudrait mieux approfondir certaines branches. Un autre moyen qu'on pourrait employer est celui de la revision du programme. Peut-on laisser de côté certaines matières enseignées à l'heure actuelle et les remplacer par d'autres, qui favoriseraient la tendance sur laquelle est engagée la discussion ? Grave question, qui mériterait d'être examinée.

M. Gendre admet que le dessin est un moyen utile, dont il faut savoir tirer parti. Mais il ne faut pas oublier que le dessin est une branche secondaire, et importante seulement parmi les branches secondaires. C'est un adjuvant, et rien d'autre. N'essayons pas de supprimer chez l'enfant l'effort intellec-

tuel, qui est le facteur principal. Le dessin exige beaucoup de temps et il fait perdre des minutes précieuses, qu'on peut employer plus fructueusement.

(*A suivre.*)

LES HORAIRES DES LEÇONS

(Suite et fin.)

Fatigue causée par les diverses branches de l'enseignement. — La simple expérience des maîtres, aussi bien que les multiples recherches des médecins et des psychologues, ont démontré qu'une notable différence existe entre les diverses branches scolaires au point de vue de la fatigue qu'elles produisent. Henry, dans un travail paru dans les *Annales de psychologie*, a proposé de les partager en deux groupes distincts : 1° Les travaux plus ou moins automatiques, devenus presque inconscients, où la volonté de l'enfant ne joue pas un grand rôle, comme la lecture (dans les degrés supérieurs), l'écriture, le dessin, les ouvrages à l'aiguille ; 2° les travaux nouveaux pour les enfants, exigeant une grande concentration d'esprit : l'arithmétique, la rédaction, la dictée, la lecture (pour le degré inférieur).

D'autres savants, utilisant les nombreuses données obtenues par les mesures de la fatigue intellectuelle, ont classé les branches d'après leur difficulté. Les mathématiques fatiguent, en général, les enfants, surtout les jeunes. Il faut, pour ces leçons, déployer une force de raisonnement et d'abstraction dont tous nos élèves ne sont pas capables. Nous placerons donc les mathématiques aux premières heures de la matinée. Il en sera de même de la rédaction, de la dictée, de la grammaire, qui sont considérées comme branches difficiles. Puis suivent par degré : les sciences physiques et naturelles, l'instruction civique, la géographie, la religion, l'histoire nationale, l'histoire sainte, le dessin, l'écriture, les travaux manuels, le chant, etc.

Il ne faudrait pas attacher trop d'importance à cette classification, les diverses branches de l'enseignement ont un degré de difficulté différent suivant la manière dont elles sont enseignées et par qui elles sont enseignées. C'est un fait dont les psychologues n'ont pas tenu suffisamment compte. Les sciences naturelles, par exemple, ne sont-elles qu'une mémorisation d'un manuel plus ou moins clair, elles sont alors très fatigantes pour tous les élèves qui n'ont